

En cas de divergence entre le contenu des versions traduites de ce texte, la version anglaise prévaudra.

NOTICE D'UTILISATION

Bienvenue sur TEMPUR®

Nous vous remercions d'avoir choisi TEMPUR® et vous en félicitons. Ce guide comporte tout ce qu'il vous faut savoir sur les soins à apporter à votre produit TEMPUR® et comment en tirer le meilleur parti.

Pour des informations spécifiques au produit, veuillez vous rendre sur www.tempur.com

Lors de l'expédition de votre matelas

Lors de l'expédition, les housses textiles des articles plus volumineux comme les matelas peuvent se déplacer par rapport à leur position d'origine. Lorsque vous aurez déballé et installé votre produit TEMPUR®, attendez un peu que le matériau TEMPUR® prenne la température de l'air ambiant. Vous pourrez ensuite tout simplement remettre la housse textile en place et la lisser avec la main.

Si vous avez acheté un matelas comprimé TEMPUR® EASE OU un surmatelas TEMPUR®

IMPORTANT : les matelas comprimés TEMPUR® EASE doivent être déballés au plus tard 6 mois après la date de fabrication. À l'arrivée de votre matelas TEMPUR® EASE, vérifiez la date de fabrication indiquée sur la boîte et assurez-vous de le déballer dans les délais requis.

Vous pouvez utiliser votre matelas TEMPUR® EASE immédiatement après son déballage. Cela peut prendre jusqu'à 72 heures (3 jours) avant que votre matelas TEMPUR® EASE ne retrouve sa forme et son épaisseur d'origine.

Il faudra un peu plus de temps aux surmatelas enroulés dans leur emballage pour reprendre leur forme d'origine après le déballage. Vous pouvez utiliser votre surmatelas immédiatement après son déballage.

Il faut vous attendre à des plis dans les housses, ceux-ci disparaîtront au fur et à mesure que le matelas/surmatelas reprendra sa forme d'origine. Dans certains cas, vous devrez peut-être laver la housse pour faire disparaître les plis.

- Suivez toujours les instructions de lavage fournies sur l'étiquette située à l'intérieur de la housse du matelas.

Cette odeur de « nouveau produit »

Certaines personnes remarquent une légère odeur émanant de leur nouveau produit TEMPUR® une fois déballé. Ceci est totalement inoffensif et disparaîtra après une courte période d'utilisation. Laissez le produit s'aérer ou « respirer », de préférence sans le couvrir, dans un endroit bien ventilé avant et après utilisation afin d'accélérer ce processus.

À propos du matériau en mousse TEMPUR®

Le matériau TEMPUR® est une surface permettant d'alléger la pression, conçue avec une structure viscoélastique à cellules ouvertes qui absorbe et répartit uniformément le poids de votre corps afin de vous apporter un maximum de confort. Les propriétés thermosensibles du matériau permettent de le rendre plus moelleux, de le comprimer et de l'adapter à la forme et au poids unique de votre corps à température ambiante moyenne pour un soutien personnalisé. La haute densité du matériau TEMPUR® garantit une stabilité dimensionnelle et un confort maximum.

Le matériau TEMPUR® réagit à la température de votre corps. Les propriétés viscoélastiques du matériau garantissent que votre produit TEMPUR® reprenne sa forme d'origine après la compression, avec un certain délai. Cette récupération progressive varie en fonction de la température. Vous

pourrez vous attendre à des sensations plus fermes dans des conditions plus fraîches de 18 °C ou moins, et plus la température sera élevée, plus votre TEMPUR® sera moelleux.

S'habituer à la sensation

Si le type de soutien de votre précédent matelas ou oreiller était plus traditionnel, par exemple si le produit était composé de ressorts, de plumes et/ou des fibres, il est probable que vos produits TEMPUR® vous donneront au début des sensations différentes. Il faudra peut-être un certain temps pour que le corps s'adapte aux propriétés uniques d'allègement de la pression du matériau en TEMPUR® et qu'il s'y habitue.

La période de rodage

MATELAS TEMPUR®(ne s'applique pas aux matelas TEMPUR® EASE comprimés)

Plus vous passerez de temps sur votre lit ou au lit, à vous reposer, à lire ou à regarder la télévision, mieux ce sera. Tout mouvement supplémentaire aidera les cellules du matériau en mousse TEMPUR® à s'ouvrir. Lorsqu'elles s'ouvrent, les cellules « respirent » et réagissent plus rapidement au poids et à la température, toutefois, elles reprendront progressivement leur forme d'origine. L'utilisateur peut avoir l'impression que le matelas devient plus moelleux, mais en fait, les propriétés d'allègement de la pression de votre produit ne sont en aucun cas modifiées.

Il n'est pas nécessaire de retourner le matelas

Les progrès réalisés dans la technologie TEMPUR® ont permis de réduire au minimum la maintenance. Chaque modèle de matelas se compose de plusieurs couches, de sorte que vous ne dormez que sur la partie supérieure.

Pour prolonger la durée de vie de nos produits, de temps en temps, vous pouvez faire pivoter votre matelas de la tête aux pieds.

OREILLERS TEMPUR®

- Au cours des 2 à 3 premières semaines d'utilisation, il peut être utile d'utiliser l'oreiller comme coussin pendant la journée afin d'améliorer le soutien et l'allègement de la pression lorsque vous dormez.
- Secouez l'oreiller et massez-le pour remettre le garnissage en place après utilisation (cela ne concerne que les oreillers qui contiennent des granulés de matériau TEMPUR®).
- Il faut laisser un certain temps aux oreillers EASE emballés sous film rétractable pour qu'ils reprennent leur forme une fois déballés.
















Déménagement, transport, stockage et élimination

- Sauf indication contraire, il ne faut **PAS** plier ou presser les produits TEMPUR® hors de leur forme d'origine, car vous risquez d'endommager le matériau en mousse et de perdre toutes les propriétés et tous les avantages qu'il apporte.
- En raison de la nature du matériau en mousse contenu dans les produits TEMPUR®, ceux-ci peuvent être légèrement comprimés lors du transport ou du stockage. Ceci est prévu, et le produit reprendra sa taille normale après un court laps de temps à température ambiante.
- Ne pas dérouler un surmatelas TEMPUR® lorsqu'il est froid, car cela risquerait de déchirer ou de fissurer le matériau. Laisser les surmatelas TEMPUR® s'adapter à la température ambiante avant de les dérouler.
- Les produits TEMPUR® doivent être stockés dans leur forme d'origine.
L'oreiller TEMPUR® Travel est une exception à cette règle, car il peut être transporté enroulé dans son sac de voyage (le sac doit **uniquement** être utilisé lors d'un déplacement pour éviter une déformation permanente de l'oreiller).
- Les matelas TEMPUR® doivent être stockés à plat, si possible dans leur emballage d'origine (il n'est pas possible de réutiliser l'emballage pour les matelas TEMPUR® EASE comprimés).

- Les matelas TEMPUR® EASE comprimés ne doivent pas être comprimés de nouveau pour leur stockage.
- Les surmatelas TEMPUR® peuvent être stockés soit enroulés, soit à plat.
- Les produits TEMPUR® doivent être stockés dans un environnement sec (humidité relative maximum de 65 %).
- Pour l'élimination de votre produit usagé, adressez-vous à l'autorité locale du marché de votre pays.

Symboles

Les symboles suivants sont utilisés sur le produit, l'emballage ou dans ce manuel.

 Fabricant	 Date de fabrication	 Numéro de lot	 Marqués CE en tant que dispositifs médicaux de classe I conformément aux exigences de la réglementation relative aux dispositifs médicaux (EU) 2017/745
 Dispositif médical	 Orientation du produit imprimée sur les âmes en mousse du matelas	 Consulter la notice d'utilisation	 L'article est fabriqué avec un adhésif qui contient du latex de caoutchouc naturel
 Éviter les flammes nues	 Limite d'humidité	 Garder au sec	 Poids maximum de l'utilisateur recommandé
 DD-MM-YYYY Le matelas/L'oreiller doit être déballé au plus tard 6 mois après la date de fabrication imprimée sur la boîte/l'emballage	 Avertissements et précautions	 Logo Triman pour une élimination appropriée, concerne uniquement la France.	

Marquage CE

Beaucoup de produits TEMPUR® sont classés comme dispositifs médicaux de classe I et marqués CE, conformément à la réglementation relative aux dispositifs médicaux (EU) 2017/745.

L'utilisation prévue des produits marqués CE vise à prévenir ou à réduire le risque de développer des escarres chez les adultes. Cet effet est obtenu grâce aux propriétés de redistribution de la pression du matériau TEMPUR®.

Les produits marqués CE sont destinés aux soins à domicile. Il est important de repositionner régulièrement les utilisateurs immobilisés.

Veillez lire l'étiquette du produit située à l'intérieur de la housse textile pour savoir si le produit que vous avez acheté est marqué CE. Pour les matelas dont la housse supérieure peut être dézippée pour faciliter le nettoyage, le marquage CE est situé sur la housse supérieure.

Les matelas et les surmatelas TEMPUR® marqués CE conviennent aux utilisateurs pesant jusqu'à 150 kg.



En cas d'incident grave avec le produit, le fabricant et l'autorité compétente dans le pays de résidence de l'utilisateur doivent être informés.


Pour rapporter un incident au fabricant, signalez-le en tant que réclamation de garantie en suivant les instructions indiquées dans la section « Garantie » du présent manuel.

Veillez noter les instructions d'utilisation supplémentaires

Avertissements et précautions

Les symboles et textes ci-dessous seront utilisés pour attirer votre attention quant à de possibles situations dangereuses et indésirables. Sachez que le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves ou des dommages pour le produit.


	AVERTISSEMENT	Faites attention aux situations ou aux pratiques pouvant causer la mort ou de graves blessures
	ATTENTION	Faites attention aux situations ou aux pratiques pouvant causer des blessures modérées ou mineures
	IMPORTANT	Faites attention aux situations ou aux pratiques qui pourraient causer un endommagement du produit ou d'un autre bien


 **Avertissement** : ne pas laisser les nourrissons, les jeunes enfants ou les personnes âgées sans surveillance sur le matelas ou l'oreiller s'ils ne peuvent pas facilement se retourner par eux-mêmes.


 **Avertissement** : il est important de repositionner régulièrement les utilisateurs immobilisés.

La négligence provoque des incendies : nous recommandons fortement de ne pas fumer au lit ou lors de l'utilisation des produits.

 **Avertissement** : risque d'incendie : garder les produits à l'écart des flammes nues

 **Attention** : si vous avez acheté un matelas en tant que dispositif médical pour la prévention des escarres et que la housse supérieure peut être dézippée pour un nettoyage facile : sachez que si vous remplacez la housse supérieure, le matelas ne sera plus considéré comme un dispositif médical de prévention des escarres.

 **Attention** : ne pas utiliser d'alèse sur les matelas ou les surmatelas TEMPUR®, car cela pourrait réduire les propriétés de soulagement de la pression. Pour assurer un soutien optimal, nous recommandons l'utilisation d'un drap directement sur le matelas

 **Attention** : sachez que le matériau en mousse TEMPUR® fonctionne mieux en réaction à la chaleur naturelle de l'utilisateur, par conséquent il n'est **pas recommandé** d'utiliser une couverture électrique et/ou une bouteille d'eau chaude. La chaleur d'une couverture électrique neutralisera temporairement la sensibilité à la température du matériau TEMPUR®. Toutefois, si l'utilisateur souhaite utiliser une couverture électrique, nous suggérons de la placer par-dessus un drap et d'éviter tout contact direct avec le matériau TEMPUR®.

- **IMPORTANT** : suivez toujours les instructions d'utilisation du fournisseur de la couverture chauffante.
- **IMPORTANT** : si votre bouteille d'eau chaude venait à fuir et que cela devait mouiller, tacher ou endommager votre matelas, **votre garantie perdrait sa validité.**

IMPORTANT :

- les matelas TEMPUR® doivent toujours être placés sur une base ventilée, par ex. des ressorts ou des lattes, afin d'éviter l'accumulation d'humidité dans le matelas.
- Ne pas utiliser un oreiller TEMPUR® avec les cheveux mouillés, car cela endommagerait le matériau.
- Pour les oreillers TEMPUR® garnis de granulés de matériau en mousse et/ou de duvet, secouez l'oreiller et massez-le pour remettre le garnissage en place après son utilisation ou son stockage.
- Ne pas dérouler un surmatelas TEMPUR® lorsqu'il est froid, car cela risquerait de déchirer ou de fissurer la mousse. Laisser les surmatelas TEMPUR® s'adapter à la température ambiante avant de les dérouler.
- Les surmatelas TEMPUR® doivent toujours être placés sur un matelas.
- Ne pas plier ou appuyer sur votre produit TEMPUR® pour lui donner forme, car cela risquerait d'endommager le matériau.
- Ne pas modifier ou réparer votre produit, car cela annulera votre garantie.

Nettoyage et entretien

- La plupart des housses textiles peuvent être retirées et lavées. Veuillez suivre les instructions de nettoyage spécifiques à votre produit, indiquées sur l'étiquette du produit située à l'intérieur de la housse textile.
- Les housses textiles spéciales contenant le matériau TEMPUR® qui ne peut pas être lavées ou nettoyées à sec peuvent facilement être retirées pour être aérées ou brossées.
- Nous vous déconseillons d'utiliser un aspirateur sur les housses textiles car cela pourrait endommager la housse.

Housses textiles matelassées avec un matériau TEMPUR® **lavable** :

- Peuvent être lavées et séchées au sèche-linge, séchées sur un fil ou à plat. Lisez l'étiquette du produit située à l'intérieur de la housse textile pour savoir si votre housse peut être lavée.
- **IMPORTANT** : le matériau lavable TEMPUR® lorsqu'il est mouillé peut devenir très lourd, veuillez donc suivre attentivement les instructions ci-dessous :

Largeur de la housse (cm)	Capacité du lave-linge/sèche-linge
Jusqu'à 95 cm	6 kg
Jusqu'à 105 cm	7 kg
Jusqu'à 120 cm	8 kg

Plus de 120 cm

doit être lavé dans une laverie professionnelle

- **IMPORTANT** : les housses doivent être complètement sèches avant d'être utilisées ou stockées. Astuce : pesez la housse avant le lavage. Séchez la housse jusqu'à ce qu'elle revienne au même poids qu'avant le lavage. Vous saurez alors que la housse est complètement sèche.

Oreiller Down Luxe TEMPUR® :

IMPORTANT :

- **Retirez le sac en mousse contenant les granulés du matériau TEMPUR® qui se trouve à l'intérieur de l'oreiller avant de laver la housse en duvet.**
- Utilisez une lessive sans enzyme pour la housse en duvet et séchez au sèche-linge avec quelques balles de séchage (ou des balles de tennis propres) pour éviter que le duvet s'agglutine et vous assurer qu'il sèche de manière uniforme.
- **Ne pas utiliser** d'adoucissant sur la housse en duvet.
- La housse en duvet doit être complètement sèche avant d'être utilisée ou stockée.
- Astuce : pesez la housse de l'oreiller Down Luxe (sans le sac en mousse) avant le lavage. Séchez la housse au sèche-linge après le lavage jusqu'à ce qu'elle revienne au même poids qu'avant le lavage. Vous saurez alors que la housse en duvet est complètement sèche.

IMPORTANT :

- Ne pas laver le matériau en mousse TEMPUR®
L'oreiller TEMPUR® EasyClean et l'oreiller TEMPUR® PureClean sont des exceptions et peuvent être lavés (suivez les instructions de lavage spécifiques indiquées sur l'étiquette du produit située à l'intérieur de la housse textile).
Les housses textiles en matériau lavable TEMPUR® sont également des exceptions : suivez les instructions de nettoyage spécifique indiquées sur l'étiquette du produit et dans les présentes instructions.
- Ne pas nettoyer le matériau TEMPUR® à la vapeur ou à sec

IMPORTANT

- Tous les produits TEMPUR® doivent être régulièrement ventilés pour éliminer l'humidité.



Attention : après avoir lavé la housse textile, assurez-vous que la housse textile du matelas est replacée selon l'orientation imprimée sur le côté de l'âme en mousse du matelas. Le matériau TEMPUR® qui permet un confort maximal et un allègement de la pression se situe uniquement dans la partie supérieure de l'âme.



Attention : après avoir lavé les housses textiles des coussins ou des produits d'assise comportant des couches de mousse, faites attention à l'orientation de l'âme de la mousse lorsque les produits sont réassemblés. Le matériau en mousse TEMPUR® qui permet un confort maximisé et un soulagement de la pression se situe uniquement dans la partie supérieure de l'âme.

Informations techniques sur le produit

- Certains produits TEMPUR® comportent un revêtement antidérapant sur le dessous. Ce revêtement garantit que le produit ne glisse pas lors de son utilisation.
- Les produits TEMPUR® sont disponibles dans de nombreuses tailles différentes. Le poids du produit dépend de sa taille. D'autres informations sont à votre disposition sur demande.
- Composition des housses : lire l'étiquette du produit située à l'intérieur de la housse textile.

Latex

Certains produits TEMPUR® sont fabriqués à partir de différentes couches de mousse de matériau TEMPUR® sur la partie supérieure et avec un adhésif contenant du latex situé entre les couches. Veuillez lire l'étiquette du produit située à l'intérieur de la housse textile pour savoir si le produit que vous avez acheté contient du latex.

Le matériau TEMPUR® et la housse textile ne contiennent pas de latex.

Normes de sécurité incendie



Avertissement : risque d'incendie : garder les produits à l'écart des flammes nues

Produit TEMPUR®	Sécurité incendie
Matelas, surmatelas	EN 597-1 (essai de brûlure de cigarette)
Matelas, surmatelas (versions ignifuges)	BS 7177 Low Hazard DS/EN 597-1 (essai de brûlure de cigarette) DS/EN 597-2 (essai de brûlure de cigarette) BS 5852 (Crib V) sur la mousse
Oreillers, coussins et produits de positionnement (garnissage moulé et granulé)	EN/ISO 12952-1 (essai de brûlure de cigarette)
Oreillers, coussins et produits de positionnement, moulés (versions ignifuges)	BS7175 Low Hazard EN/ISO 12952-1 (essai de brûlure de cigarette) EN/ISO 12952-2 (essai de brûlure de cigarette) BS 5852 (Crib V) sur la mousse
Oreillers, coussins et produits de positionnement avec garnissage granulés (versions ignifuges)	BS7175 Low Hazard EN/ISO 12952-1 (essai de brûlure de cigarette) EN/ISO 12952-2 (essai de brûlure de cigarette) BS 5852 (source 2) sur la mousse
Oreiller Down Luxe (versions ignifuges)	BS 5852 (source 2) sur la mousse granulaire BS 5852 (source 2) sur les duvets

Fabricant

**Dan-Foam ApS**

Holmelund 43

5560 Aarup

Danemark

* Dan-Foam ApS est une filiale de TEMPUR-Sealy International, Inc

GARANTIE

GARANTIE TEMPUR®

Le présent document établit les conditions et les exclusions de la garantie TEMPUR® pour les produits TEMPUR® neufs vendus aux consommateurs dans le monde entier (à l'exclusion des États-Unis et du Canada).

Qui propose la garantie TEMPUR® ?

Le fabricant des matelas, surmatelas, oreillers et coussins TEMPUR® (sauf ceux situés aux États-Unis et au Canada) est Dan-Foam ApS, société constituée au Danemark sous le numéro d'immatriculation DK-24209709. Adresse du siège social : Holmelund 43, 5560 Aarup, Danemark (le « fabricant »). Dan-Foam ApS est une filiale de TEMPUR-Sealy International, Inc.

Que couvre la garantie ?

Le fabricant garantit que tous les produits TEMPUR® neufs et authentiques sont exempts de défauts matériels dus à un vice de fabrication ou à des matériaux défectueux pendant la période de garantie applicable (consulter la section « Quelle est la durée de la garantie ? ») sauf si le produit est spécifiquement exclu ou qu'une exclusion s'applique (consulter la section « Exclusions »).

La garantie TEMPUR® est valable pour les produits achetés par les consommateurs partout dans le monde (sauf aux États-Unis et au Canada) auprès du fabricant ou d'un revendeur agréé, pour un usage personnel et non dans le cadre d'une entreprise, d'un commerce ou d'une profession. Une liste des revendeurs agréés est à votre disposition sur www.tempur.com

Quelle est la durée de la garantie ?

La durée de la garantie TEMPUR® est indiquée sur l'emballage du produit ou à l'intérieur, ou telle qu'indiquée ci-dessous, à partir de la date d'achat (sauf lorsque le produit est un modèle d'exposition ou de démonstration, auquel cas la garantie démarre à compter de la date de fabrication).

La durée de la garantie est généralement indiquée dans le tableau des garanties. Le fabricant vous conseille toutefois de vérifier les conditions de la garantie s'appliquant au pays où vous avez à l'origine acheté votre produit, car différentes durées de garantie peuvent s'appliquer. Pour ce faire, veuillez vous rendre sur www.tempur.com

Produit : Âmes de la mousse	Garantie du produit	Que couvre la garantie ?
<ul style="list-style-type: none"> Tous les matelas TEMPUR®, sauf indication contraire ci-dessous Surmatelas TEMPUR® pour les systèmes de lit North et Promise Tous les surmatelas TEMPUR®, sauf indication contraire ci-dessous 	10 ans	Les défauts de matériau dus à un défaut de fabrication ou de matériaux, ou à des changements qui provoquent une indentation visible de plus de 2 cm dans le matériau TEMPUR®.
<ul style="list-style-type: none"> TEMPUR® Original (15, 19, 20, 21, 25, Deluxe 17 (uniquement avec la housse en velours), Deluxe 22, Deluxe 27, Breeze 22, Breeze 27) TEMPUR® Cloud (19,21,25, Breeze 22, Breeze 27) TEMPUR® Sensation (19,21,25, Deluxe 22, Deluxe 27, Breeze 22, Breeze 27) 	Garantie limitée de 15 ans * (voir la note sous le tableau)	Les défauts de matériau dus à un défaut de fabrication ou de matériaux, ou à des changements qui provoquent une indentation visible de plus de 2 cm dans le matériau TEMPUR®.

<ul style="list-style-type: none"> TEMPUR® Topper 7 Matelas TEMPUR® Experience Matelas TEMPUR® Relaxation 		
<ul style="list-style-type: none"> TEMPUR® Topper 5 TEMPUR® Futon All Seasons™ TEMPUR® Futon Deluxe (7 cm) Tous les TEMPUR® Pro Futons sauf indication contraire ci-dessous 	5 ans	Les défauts de matériau dus à un défaut de fabrication ou de matériaux, ou à des changements qui provoquent une indentation visible de plus de 2 cm dans le matériau TEMPUR®.
<ul style="list-style-type: none"> TEMPUR® Topper Deluxe 3.5 TEMPUR® Topper 3.5 	3 ans	Les défauts de matériau dus à un défaut de fabrication ou de matériaux, ou à des changements qui provoquent une indentation visible de plus de 2 cm dans le matériau TEMPUR®.
<ul style="list-style-type: none"> TEMPUR® Futon Basic (6 cm) TEMPUR® Futon Simple (6 cm) 	2 ans	Les défauts de matériau dus à un défaut de fabrication ou de matériaux, ou à des changements qui provoquent une indentation visible de plus de 2 cm dans le matériau TEMPUR®.
<ul style="list-style-type: none"> Tous les oreillers, coussins, cales TEMPUR® moulés et autres produits de soutien TEMPUR® pour s'asseoir et s'allonger. 	3 ans	Les défauts de matériau dus à un défaut de fabrication ou de matériaux, ou à des changements qui provoquent une indentation visible de plus de 2 cm dans le matériau TEMPUR®.
<ul style="list-style-type: none"> Tous les oreillers TEMPUR® garnis de granulés de matériau TEMPUR® : <ul style="list-style-type: none"> Oreillers Traditional Oreillers Comfort Oreiller Ombracio Oreiller Long Hug Oreiller Down Luxe Oreiller PRIMA Oreiller ONE Hug Oreiller EASE Hug 	3 ans	Défauts du matériau causés par des défauts de fabrication ou des matériaux
<ul style="list-style-type: none"> TEMPUR® Bicycle Pad TEMPUR® Sleep Mask 	2 ans	Défauts du matériau causés par des défauts de fabrication ou des matériaux.
Produit : Housses	Garantie du produit	Que couvre la garantie ?
<ul style="list-style-type: none"> Couvre TOUS les produits, sauf indication contraire ci-dessous 	2 ans	Défauts du matériau causés par des défauts de fabrication ou des matériaux.
<ul style="list-style-type: none"> Housse pour TEMPUR® Futon Simple 	1 an	Défauts du matériau causés par des défauts de fabrication ou des matériaux.
<ul style="list-style-type: none"> Housse en duvet pour oreiller Down Luxe TEMPUR® 	3 ans	Défauts du matériau causés par des défauts de fabrication ou des matériaux.

Garantie limitée : si vous faites une réclamation valide après 5 ans à compter de la date d'achat, le fabricant vous fournira un matelas équivalent sous réserve que vous payiez un pourcentage du prix du matelas de remplacement, consultez le tableau des pourcentages ci-dessous : Par ailleurs, certains pays peuvent offrir une garantie de 10 ans pour ces produits, veuillez par conséquent consulter votre magasin local ou votre site Web TEMPUR® pour plus de détails.*

Années 0 à 5 : rien à payer	
Année 6 : payer 10 % du PVC actuel	Année 11 : payer 60 % du PVC actuel

Année 7 : payer 20 % du PVC actuel	Année 12 : payer 70 % du PVC actuel
Année 8 : payer 30 % du PVC actuel	Année 13 : payer 80 % du PVC actuel
Année 9 : payer 40 % du PVC actuel	Année 14 : payer 90 % du PVC actuel
Année 10 : payer 50 % du PVC actuel	Année 15 : payer 95 % du PVC actuel

***Le prix du matelas de remplacement sera soumis au prix publié dans la liste des PVC (prix de vente conseillé) du fabricant en vigueur dans le pays au moment où la réclamation est faite.*

Que ferons-nous ?

Lorsqu'une réclamation valable est effectuée conformément à la présente garantie TEMPUR®, le fabricant doit proposer, à sa convenance, soit de réparer le produit défectueux, soit de fournir gratuitement un produit de remplacement équivalent.

Le fabricant doit rembourser les frais de livraison raisonnables liés au retour d'un produit défectueux en vue d'une réparation ou d'un remplacement dans la mesure où la réclamation est valable aux termes de la présente garantie TEMPUR® et que le produit est retourné depuis une adresse située dans le pays du revendeur agréé ayant vendu le produit. Le produit réparé ou remplacé sera livré sans frais à une adresse située dans le pays du revendeur agréé ayant vendu le produit. Dans toutes les autres circonstances, tous les frais de livraison liés à des réparations ou à des remplacements sont de la responsabilité de l'acheteur.

En cas de remplacement, le fabricant s'efforcera de fournir un produit de remplacement de la même gamme. Toutefois, si la gamme de produits a été interrompue ou si le produit n'est pas disponible, le fabricant se réserve le droit de fournir un produit de remplacement qui, à sa seule discrétion, est similaire au produit défectueux.

La garantie TEMPUR® fournit une couverture à partir de la date d'achat (ou de la date de fabrication en cas de produits d'exposition/de démonstration) du produit d'origine. La garantie n'est pas renouvelée lors de la fourniture d'un produit réparé ou remplacé. Dans ces circonstances, la garantie TEMPUR® s'applique pour le reste de la période à compter de la date d'achat ou de fabrication initiale, selon le cas.

Exclusions

La garantie TEMPUR® ne s'applique pas si :

- le produit a été acheté usagé, d'occasion ou auprès d'une personne autre qu'un revendeur agréé ou directement auprès du fabricant. Une liste des revendeurs agréés est à votre disposition sur tempur.com
- la procédure de réclamation établie par la garantie TEMPUR® (voir la rubrique « Comment effectuer une réclamation en vertu de la garantie TEMPUR® ? ») n'a pas été suivie correctement.
- le produit n'a pas été utilisé et/ou manipulé avec les précautions d'usage et/ou conformément au mode d'emploi, aux instructions de nettoyage et de maintenance décrites dans les Instructions d'utilisation et sur tempur.com
- défauts dans les matelas TEMPUR® EASE comprimés causés par le déballage du matelas non effectué à temps (laissé dans la boîte) : cela peut causer la déchirure du matériau ou sa déformation permanente. Les matelas comprimés TEMPUR® EASE doivent être déballés au plus tard 6 mois à partir de la date de fabrication. Vérifiez la date de fabrication sur la boîte lorsque vous recevez votre matelas TEMPUR® EASE comprimé.
- des plis temporaires de la housse pour TEMPUR® EASE comprimé qui disparaîtront dans les 72 heures ou après le lavage de la housse. Veuillez consulter les instructions de lavage indiquées sur l'étiquette située à l'intérieur de la housse.

- défauts des oreillers sous film rétractable causés par le fait que l'oreiller n'a pas été déballé à temps (il a été laissé dans le film plastique).
Les oreillers sous film rétractable doivent être déballés au plus tard 6 mois à partir de la date de fabrication. Vérifiez la date de fabrication sur l'emballage.
- le produit a été délibérément endommagé ou a été endommagé à la suite d'une négligence, de coupures, de brûlures, d'inondations ou de toute autre utilisation inappropriée de votre part ou de la part d'un tiers.
- le défaut est causé par le fait que le produit a été plié, pressé ou exposé à des températures froides pendant un certain temps, ce qui a provoqué la déchirure ou la déformation permanente du matériau.
- le matelas TEMPUR® EASE a été endommagé lors d'une tentative de le comprimer ou de l'enrouler de nouveau.
- le produit a été mouillé ou imbibé contre les recommandations du fabricant.
- le produit est très taché, souillé et/ou peu hygiénique.
- le produit a été altéré ou réparé sans l'autorisation préalable du fabricant.
- le défaut est le résultat d'une usure normale.
- fermetures à glissière sur la housse des produits TEMPUR®, à moins qu'elles ne soient défectueuses à la réception du produit.
- pour les matelas (dans la gamme des produits marqués CE), le défaut ou le changement du produit n'est qu'une variation mineure ou un changement normal qui n'affecte pas les propriétés de redistribution de la pression du produit.

Comment effectuer une réclamation en vertu de la garantie TEMPUR® ?

Pour effectuer une réclamation en vertu de la garantie TEMPUR®, vous devez :

- contacter le revendeur agréé auprès duquel vous avez à l'origine acheté le produit (le « vendeur »). Si le vendeur n'est plus en activité ou n'est plus un revendeur agréé TEMPUR®, veuillez contacter le fabricant.
- présenter la facture d'origine ou le reçu de caisse comme preuve d'achat.
- retourner le produit au vendeur ou au fabricant (mais seulement si le fabricant a demandé le produit). Si le fabricant décide que la réclamation est valide conformément aux conditions de la présente garantie TEMPUR®, les frais de livraison raisonnables vous seront remboursés pour le retour du produit défectueux dans la mesure où le produit est retourné depuis une adresse située dans le même pays que celui du vendeur.

Notre responsabilité envers vous

La responsabilité du fabricant est limitée au coût de la réparation et/ou du remplacement du produit en vertu de la garantie TEMPUR®. En conséquence, le fabricant ne sera pas responsable des pertes ou des dommages quelconques résultant de l'achat, de la possession, de la vente ou de l'utilisation des produits. Néanmoins, le fabricant n'exclut ni ne limite en aucune manière sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence, d'une fraude ou d'une déclaration frauduleuse.

Les produits sont vendus uniquement pour un usage domestique et privé. Le fabricant n'assume aucune responsabilité envers vous en cas de perte de profit, de perte d'activité, d'interruption d'activité ou de perte d'opportunité commerciale.

Vos droits légaux

La garantie TEMPUR® n'affecte pas les droits légaux du consommateur en vertu de la loi en vigueur, mais vise à renforcer les droits du consommateur, le cas échéant.